



# ✦ Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport

## Objectifs et programme de la formation

Un employeur, qu'il soit une association ou une structure marchande, se doit de respecter et de faire respecter le droit du travail dans la relation qu'il entretient avec ses salariés. Cette formation à destination des personnes débutant dans la gestion de salariés aborde la globalité de la relation de travail, de la conclusion du contrat à sa rupture. Elle permet de prendre conscience des problématiques rencontrées dans le cadre d'une relation de travail et répond aux objectifs suivants :

### ✦ Définir la relation salariée

- Éléments de définition de la relation salariée
- Risques de requalification en contrat de travail
- Obligations administratives et sociales de l'employeur
- Enjeux de rédaction du contrat de travail

### ✦ Prendre conscience des normes applicables au contrat de travail

- Normes applicables au contrat de travail et leur force juridique
- Place de la CCNS dans la hiérarchie des normes

### ✦ Connaître et respecter les éléments essentiels du contrat de travail

- Groupes de classification de la CCNS
- Salaire minimum conventionnel
- Cas de recours au CDD
- Contours des différents modes de gestion du temps de travail et des différents contrats (temps plein, temps partiel, annualisation : CDI intermittent, modulation et forfaits)

### ✦ Prendre conscience des obligations de l'employeur et du salarié

- Définition du temps de travail effectif et respect des durées maximales et repos obligatoires
- Différents types d'absence
- Modification du contrat de travail et changement des conditions de travail

### ✦ Prendre conscience des enjeux liés à la rupture du contrat de travail

- Distinction entre les différents types de ruptures du contrat
- Obligations de l'employeur



### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



### Prérequis

Envisager une embauche salariée ou gérer depuis peu des salariés soumis à la CCNS



### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction

